

BOURSE D - Bourses de maîtrise pour les candidats canadiens non résidents du Québec

Lors de la décision d'admission, la direction du programme d'études présente le dossier de candidature de son étudiant aux ESP. La direction de l'unité académique et le directeur de recherche doivent remplir le formulaire D en précisant le montage financier offert. Cette bourse est octroyée sous réserve de ressources financières disponibles.

MONTANT :	Valeur des droits de scolarité supplémentaires pour étudiants canadiens non résidents du Québec.
DURÉE :	3 trimestres de scolarité consécutifs.
OUVERTURE DES CONCOURS : (3 fois par année)	<p>Si la bourse commence à l'<u>automne</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture 15 juin - Fermeture 14 octobre <p>Si la bourse commence à l'<u>hiver</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture 15 octobre - Fermeture 14 février <p>Si la bourse commence à l'<u>été</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture 15 février - Fermeture 14 juin
CRITÈRES À RESPECTER : (sujet à vérification par les ESP)	<ol style="list-style-type: none"> 1 - Le candidat doit posséder un très bon dossier académique; la recommandation doit être explicite à cet effet. 2 - Le candidat doit s'inscrire à temps plein dans un programme de maîtrise (durée de 2 ans). <ul style="list-style-type: none"> ○ À noter que les suspensions ne sont pas permises, mais une interruption pour des raisons de "congé parental" ou de "maladie", avec certificat médical à l'appui, peut être acceptée. 3 - Il est de la responsabilité de l'étudiant de signaler aux ESP toute autre bourse d'exemption des droits supplémentaires de scolarité obtenue pendant la période de validité d'une bourse D.
FORMULAIRE À REMPLIR :	Cliquez ici
RENSEIGNEMENTS :	<p>Suzanne Dugas Bureau des bourses Études supérieures et postdoctorales 2910, boul. Édouard-Montpetit, bureau 225 Montréal QC H3T 1J7 Tél. : 514 343-6111, poste 1530 suzanne.dugas@umontreal.ca</p>